

BEPECASER

(brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant
de la conduite automobile et de la sécurité routière)

MENTION "GROUPE LOURD"

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- demande à M. le Préfet
- photocopie d'une pièce d'identité
- photocopie du permis de conduire, recto verso
- photocopie du BEPECASER ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent (prévus au I, au 2° du III, au IV et au V de l'article R.212-3 modifié du code de la route)
- justificatif de domicile de moins de trois mois (à compter de la date de dépôt du dossier) pour les candidats qui ne sont pas inscrits dans un centre de formation
- 3 photos d'identité
- 4 enveloppes timbrées et libellées à l'adresse du candidat
- photocopies des bulletins de salaire, certificats ou attestations de travail permettant de justifier d'une activité professionnelle de conducteur routier, pour la dispense éventuelle de l'épreuve pratique de "maîtrise du véhicule sur aire de manœuvre fermée à la circulation"